

3 juin 2016, Winona – Mgr de Galarreta : entre la foi et un compromis, le choix est déjà fait : pas de compromis !

Publié le 3 juin 2016 · Mgr Alfonso de Galarreta · 12 min de lecture



Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit

Aujourd'hui est un jour plein de joie, – d'une noble et profonde joie chrétienne. C'est le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, notre idéal sacerdotal, et nous sommes rassemblés autour de l'autel afin de conférer les ordres sacrés du sacerdoce et du diaconat.

Sacerdos alter Christus, le prêtre est un autre Christ qui, par le sacrement de l'Eucharistie, perpétue la présence et l'action de Notre Seigneur, le Grand Prêtre éternel. En tant que sacrement, l'Eucharistie perpétue l'Incarnation, la présence de Notre Seigneur parmi nous. En tant que sacrifice, elle perpétue la Rédemption, la croix de Notre Seigneur.

Le Sacré-Cœur de Jésus est l'objet de la prédication et de l'apostolat du prêtre. Mais il est aussi, en même temps, la forme et le modèle de la spiritualité et de l'activité sacerdotales. Saint Paul veut que nous connaissions les trésors insondables de la sagesse, de la science, de la sainteté et de la charité qui sont cachés dans le Sacré-Cœur de Jésus.

Le Cœur sacerdotal de Jésus-Christ nous dit : « Je suis le chemin, la vérité, la vie »

Notre Seigneur lui-même nous révèle les trésors de son cœur sacerdotal quand il dit : « Je suis le chemin, la vérité, la vie »^[1]. Non pas *un* chemin, *une* vérité ou *une* vie – mais *le* chemin, *la* vérité, *la* vie.

Saint Augustin dit que Notre Seigneur est le chemin en tant qu'homme, et la vérité et la vie en tant que Dieu. Pour cette raison, Notre Seigneur est, en même temps, la patrie et notre chemin vers la patrie.

Notre Seigneur est le chemin parce que personne ne peut aller au Père sans passer par le Christ. Il est le chemin, parce qu'Il est le Souverain Prêtre qui réconcilie les hommes avec Dieu. Il est le seul médiateur. Il est le chemin par son sacerdoce, sa royauté et son Eglise, la seule Epouse et le Corps mystique du Christ. Il n'y a pas d'autre moyen d'atteindre Dieu.

Notre Seigneur est aussi la Vérité, la Sagesse incarnée, la Lumière sans ténèbres, sans erreurs ni mensonges : « Je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité : quiconque est de la vérité écoute ma voix »^[2]. Notre Seigneur est mort sur la croix pour rendre témoignage de cette vérité. Il est la source de toute vérité.

Il est également la Vie, – la Résurrection et la Vie : « Je suis venu pour que mes brebis aient la vie, et la vie en abondance »^[3]. Notre Seigneur est la vie surnaturelle des âmes par sa grâce, ses vertus et sa sainteté, par son sacrifice, qui est la source de toutes les grâces et de toute sainteté.

La preuve que le prêtre est l'apôtre du Cœur de Jésus est donnée par la correspondance qui existe entre ce que Notre Seigneur nous enseigne et les pouvoirs reçus par le prêtre lors de son ordination.

Le prêtre a un triple pouvoir : *potestas regendi, potestas docendi, potestas sanctificandi*. Le pouvoir de gouverner, de diriger les âmes dans la voie qui est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le pouvoir d'enseigner la vérité, rien que la vérité, la vérité intégrale et surnaturelle. Le pouvoir de communiquer la grâce aux âmes et de les sanctifier en Notre-Seigneur Jésus-Christ, le pouvoir d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe.

En contemplant ces trois pouvoirs et leur relation avec les trésors du Sacré-Cœur, nous trouvons la preuve que la solution à la crise actuelle de l'Eglise réside dans le sacerdoce catholique, dans sa sainteté et la fidélité. L'esprit libéral et moderniste qui a pénétré dans l'Eglise s'oppose à Notre Seigneur et à son action.

Notre Seigneur est la Voie, mais la liberté religieuse dissout la Royauté sociale du Christ. L'Eglise est la seule voie de salut, mais l'esprit moderniste relativise et conduit à l'indifférentisme religieux.

Aujourd'hui le relativisme doctrinal conduit au relativisme moral

La situation dans l'Eglise est claire : nous avons affaire à un relativisme doctrinal et dogmatique, qui à son tour conduit à un relativisme moral, et aboutit à l'acceptation et promotion du péché,

du scandale.

Un exemple clair de cette situation est la question de la communion aux divorcés soi-disant « remariés ». Il y a une nouvelle attitude de l'Eglise vis-à-vis de ces unions « de fait », voire vis-à-vis d'unions contre-nature. Une situation inconcevable, directement opposée à Notre Seigneur qui est la Vie, la Vérité et le Chemin.

Si les autorités ecclésiastiques en sont venues à appeler ce mal un bien, c'est parce qu'elles ont d'abord appelé l'erreur vérité. Tout cela se tient : entre toutes ces choses il y a une cohérence, une logique, un lien de causalité.

Notre Seigneur nous a enseigné qu'on reconnaît un arbre à ses fruits, et que le bon arbre produit de bons fruits^[4]. Par conséquent, si le fruit est amer, corrompu, s'il est une incitation au péché, alors il provient très certainement d'un mauvais arbre. Et si l'arbre est mauvais, il l'est parce que la graine était mauvaise.

Le problème que nous connaissons aujourd'hui dans l'Eglise n'est pas seulement celui des conséquences ; l'ensemble de la période postconciliaire est un mauvais arbre, mais il était tout entier contenu en puissance dans sa graine, le concile Vatican II.

Si aujourd'hui, nous sommes confrontés au scandale de la communion des divorcés « remariés », c'est en raison de la législation et de la pratique postconciliaires, qui ont permis l'inversion des fins du mariage, affaibli son indissolubilité et introduit le personnelisme, en inventant un nouveau bien du mariage : le bien personnel des époux.

Toutes ces doctrines qui, depuis des années, sont entrées dans l'Eglise, sont contenues dans le Concile, dans *Gaudium et Spes*, qui établit ces principes. Et quand le pape actuel permet toutes ces choses, nous ne pouvons que constater le développement homogène de l'erreur.

Si nous avons à choisir entre la foi et un compromis, le choix est déjà fait : il n'y aura pas de compromis !

Dans le même temps, nous nous étonnons qu'il n'y ait pas de réaction générale dans l'Eglise contre ces mesures, qu'il n'y ait pas de groupe d'évêques ou de cardinaux qui s'opposent publiquement à ce scandale. Cela montre la gravité du modernisme, qui tout d'abord désarme, puis fait disparaître les anticorps.

Bien qu'il y ait quelques améliorations, une certaine dissolution de cet esprit moderniste, à notre égard, c'est toujours la même chose : pour être reconnus, nous devons accepter les nouveautés conciliaires ...

Il n'y a pas longtemps, le pape François s'est senti obligé de corriger les paroles de Mgr Pozzo, en précisant que la reconnaissance de la Fraternité Saint-Pie X était possible, mais seulement avec la reconnaissance préalable du concile Vatican II, car « il a sa valeur »^[5].

Le supérieur hiérarchique de Mgr Pozzo, **le cardinal Müller, explique**^[6] que pour être catholique il faut accepter le pape et le Concile, – et que la liberté religieuse, l'œcuménisme, etc. sont des éléments de la doctrine commune, c'est-à-dire qu'ils relèvent de la foi. Il compare cela avec le

cas de la Résurrection de Notre Seigneur, une vérité de foi, mais qui n'a pas été explicitement définie. Et il conclut que demander la reconnaissance du Concile n'est pas déraisonnable et ne devrait pas être un obstacle insurmontable pour la Fraternité Saint-Pie X. En fait, cette reconnaissance est précisément ce qui nous conduira à la « pleine communion », – une communion dans l'erreur. Il est donc clair que la condition est l'acceptation du Concile et des réformes postconciliaires.

Par conséquent, il est également clair que le combat continue. Comme notre Supérieur général, Mgr Fellay l'a dit, si nous avons à choisir entre la foi et un compromis, le choix est déjà fait : il n'y aura pas de compromis^[7] !

Dieu peut certainement changer les circonstances et nous mettre dans une situation différente. Telle est notre espérance ferme. Mais la réalité actuelle est ce qu'elle est.

Le Sacré-Cœur, un cœur réparateur

Enfin, le Sacré-Cœur de Jésus est aussi, essentiellement, le Cœur du Rédempteur, un cœur de réparation. Sainte Marguerite-Marie dit que Notre Seigneur lui a montré qu'il y a deux saintetés, la sainteté de l'amour et la sainteté de la justice, et les deux sont exigeantes, strictes, chacune à sa façon.

Il y a une double sainteté et réparation, à la justice et à la charité, et le prêtre doit s'offrir lui-même avec Notre Seigneur pour la rédemption des hommes et en réparation. Notre Seigneur lui-même a donné à ses apôtres cette règle d'or quand il a dit : « Je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés dans la vérité »^[8].

Cela doit être notre attitude envers ceux qui sont membres de la famille de l'Eglise, les autorités. C'est la solution aux erreurs et aux faiblesses que nous dénonçons. Nous avons la clé dans notre véritable identification au Cœur sacerdotal de Jésus.

Comme le dit saint Jean, nous devons croire en l'amour, en l'amour de Notre Seigneur, nous devons faire confiance à l'aide puissante de sa grâce. Nous devons répondre à l'amour par l'amour, au don par notre propre don, au sacrifice par notre propre sacrifice. Telle est la voie de la rédemption et de la restauration.

Allons au Cœur Immaculé de Marie, au cœur d'une mère, plein d'amour, de bonté, de miséricorde, de constance et de patience, comme peut l'être l'amour d'une mère. Et son cœur est le plus sûr, le plus parfait et le plus court chemin vers le Sacré-Cœur de Jésus.

Ainsi soit-il.

Sources : FSSPX/USA – Traduction, intertitres et notes DICI du 13/06/16

Notes de bas de page

1. Jn 14,6
2. Jn 18,37
3. Jn 10,10

4. Cf. Mt 7,16–17
5. [Entretien du pape François dans La Croix du 16 mai 2016](#) : « Q. Seriez-vous prêt à leur accorder un statut de prélature personnelle?? Pape François?: Ce serait une solution possible mais auparavant, il faut établir un accord fondamental avec eux. Le concile Vatican II a sa valeur. On avance lentement, avec patience. »
6. Cf. [Entretien du cardinal Müller dans Herder Korrespondenz de juin 2016](#), repris par le site autrichien Kathpress le 24 mai, cité par Edward Pentin dans le National Catholic Register du même jour : « (...) le cardinal Müller, qui insiste nettement plus que le Saint-Père pour que la Fraternité Saint-Pie X adhère à l'enseignement du Concile, a déclaré au Herder Korrespondenz que l'on ne peut écarter le Concile comme "un simple bavardage pastoral", simplement parce qu'il n'a pas adopté de dogmes contraignants. Le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi dit qu'aucun pape n'a jamais proclamé la résurrection du Christ comme un dogme ex cathedra [infaillible], et pourtant cela "relève du centre de la foi, c'en est le fondement". "Les déclarations clés, même si elles ne sont pas annoncées ex cathedra [infaillibles], sont cependant essentielles pour nous autres catholiques", a-t-il dit, ajoutant qu'il n'est "pas acceptable d'en prendre certaines en rejetant les autres". « Le cardinal Müller a également déclaré dans l'interview qu'il n'y a pas besoin d'être fasciné par chaque homélie d'un évêque ou du pape. Seul doit être accepté le magistère, qui est une déclaration de foi, a-t-il souligné, selon le compte-rendu de Kathpress. « "La liberté religieuse comme droit humain fondamental, et la liberté d'une religion [une conviction, NdT] véridique quant à la révélation surnaturelle en Jésus-Christ, doivent être reconnus sans réserve par tous les catholiques", a-t-il dit en référence aux déclarations du Concile sur ces sujets. « La reconnaissance du concile Vatican II est un obstacle à surmonter qui n'est "pas excessivement élevé", a-t-il dit, ajoutant que c'était plutôt "le remède adéquat pour entrer en pleine communion avec le pape et les évêques en communion avec lui". Le préfet de la Congrégation de la foi a en outre affirmé que la relation de François à la Fraternité Saint-Pie X ne diffère pas de celle du pape émérite Benoît XVI : "Il voit ce groupe et d'autres, similaires, comme catholiques, mais encore sur le chemin vers la pleine unité catholique". »
7. [Entretien de Mgr Fellay dans le National Catholic Register, 13 mai 2016](#) : « Je ne cherche pas cette régularisation canonique comme un absolu. Pour moi, c'est évident, nous y avons droit, mais nous n'allons pas faire de compromis et nuire à la foi, à la discipline de l'Eglise pour l'avoir. Nous considérons comme une injustice le fait qu'ils ne nous la donnent pas, et nous maintenons notre point de vue. C'est tout. **Et si nous nous trouvons face à un choix entre garder la foi et faire un compromis, ce que nous allons faire est clair : nous n'allons pas faire de compromis.** »
8. Jn 17,19

Source : laportelatine.org/spiritualite/sermons/3-juin-2016-winona-mgr-de-galarreta-entre-la-foi-et-un-compromis-le-choix-est-deja-fait-pas-de-compromis

